



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régional de comté (MRC) d'Antoine-Labelle, que les propriétés ci-après décrites seront vendues à l'enchère publique à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle, au 405, rue du Pont, Édifice Émile-Lauzon à Mont-Laurier, le **HUITIÈME JOUR DE MAI, DEUX MILLE VINGT-CINQ, à 10 heures de l'avant-midi**, pour payer les taxes municipales et scolaires avec les intérêts et les frais, plus les frais subséquemment encourus, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente. Cet avis est donné en vertu des articles 1026 et suivants du *Code municipal* (L.Q. chap. C-27.1).

Donné à Mont-Laurier ce 6^e jour du mois de mars 2025.

Le directeur général et
Greffier-trésorier


Frédéric Houle

Vente pour taxes 2025

Certificat de publication

Je, soussigné(e), résidant à Lac-Saguan certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant 2 copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 et 16 heures de l'après-midi, le 12 jour de mars 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^e jour de mars 2025.

Signé : Sylvain Joly Municipalité de : Lac-Saguan